Il est procédé au tirage au sort de 27 scrutateurs.

Le scrutin est ouvert à 2 heures 10 minutes.

Le scrutin est clos à 3 heures 1/4.

Il est procédé au scrutin pour la nomination des quatre vice-présidents.

M. le président annonce que M. Georges Périn et M. Jules Roche déclinent la candidature.

Le scrutin est clos à 4 heures 5 minutes.

Election du président

M. le Président fait connaitre le résultat du scrutin pour la nomination du Président définitif.

Nombre des votants	436
Bulletins blancs ou nuls	79
Suffrages exprimés	357
Majorité absolue	179

M. Floquet a obtenu 346 suffrages.

M. Floquet est proclamé Président de la Chambre.

Options

M. le Président communique une lettre par laquelle M. Maret, élu dans la Seine et le Cher, déclare opter pour ce dernier departement, et une lettre de M. Paul Bert, élu dans la Seine et l'Yonne déclarant qu'il opte pour ce dernier département.

Le scrutin est ouvert pour la nomination de 8 secrétaires. Il est clos à 5 heures moins 5 minutes.

Nomination des quatre vice-présidents

M. le Président fait connaitre le résultat du scrutin pour la nomination des quatre vice-présidents :

Nombre des votants	497	
Bulletins nuls	5	
Suffrages exprimés	492	
Majorité absolue	247	
Ont obtenu :		
MM. A. de la Forge	458	suffr.
E. Lefèvre	335	
Develle	284	
Buyat	279	
de Dompierre d'Hornoy	188	

En conséquence, MM. A. de la Forge, Ernest Lefèvre, Develle et Buyat sont proclamés vice-présidents.

Élection des secrétaires

Le scrutin pour la nomination des secrétaires donne les résultats suivants :

Votants	474.	
Bulletins blancs ou nuls	2.	
MM. Bovier-Lapierre	384	voix.
Dutailly	378	»
Brousse	370	»
Etienne	345	»
Thiessé	324	»
Compayré	263	»
Delabiliais	234	»
Bénazet	234	»
Jonglez	207	»

Les six premiers sont proclamés élus.

La Chambre décide ensuite de procéder immédiatement au scrutin de ballottage pour les deux derniers secrétaires.

M. de Maillé. — Vous avez manqué à tout ce que vous deviez !

M. Bergerot. — C'est le premier acte d'intolérance de la majorité !

Élection des questeurs

Les résultats du scrutin pour les élections des questeurs sont :

Votants	367.	
Bulletins blancs ou nuls	8.	
MM. Margaine	267	voix.
Madier de Monjau	286	»
Nadaud	195	»
Boysset	168	»

MM. Madier, Margaine, Nadaud, sont proclamés questeurs. MM. Delabislais et Pénazet sont élus secrétaires par 282 voix.

La séance est levée.

La prochaine séance est fixée à lundi.

Nouvelles parlementaires

CHAMBRE

LES DÉPUTÉS DU NORD

Les vingt députés du Nord ont déposé hier soir samedi à la Chambre :

1° Un projet de loi pour élever les droits sur les froments et autres blés étrangers à 5 francs les 100 kil.; sur les farines, à 9 fr. les 100 kil.; sur les avoines, seigles, orges étrangers à 3 francs les 100 kil.

Sur autres farines à 5 francs les 100 kil.

Sur le malt à 4 fr. les 100 kil.

Demande d'un droit sur le maïs, — avec facilité d'entrepôt pour les amidonneries et glucoseries françaises.

2° Un projet de loi pour étendre la surtaxe de 7 fr. les 100 kil. sur les sucres, à tous ceux de provenance étrangère de hors d'Europe et prorogation de l'abonnement.

3° Vinage. — Un projet de loi réduisant à 20 francs l'hectolitre le droit sur les alcools employés au vinage.

4° Un projet de loi pour introduire dans les marchés de fournitures et de travaux publics passés par l'Etat, les départements et les communes une clause formelle, stipulant que les fournitures seront exclusivement d'origine française (sauf pour ce que la France ne produit pas).

Ce dernier projet a été présenté par M. P. Le Gavrian avec les signatures des dix-neuf autres députés du Nord.

Réunion des droites

Les députés des droites se sont réunis ce matin en réunion plénière à l'hôtel Continental sur la convocation qui leur avait été adressée par les presidents des anciennes réunions — MM. de la Rochefoucauld Bisaccia, de Mackau et Lebat. — L'ordre du jour de la réunion portait sur la question de savoir ce que ferait la minorité de droite pour la nomination du bureau définitif de la Chambre.

L'assemblée a déclaré que le scrutin dont elle était issue, le nombre important de membres dont elle était composée et qui formait plus du tiers de la Chambre lui imposait des devoirs auxquelles elle ne pouvait faillir. Elle a décidé en conséquence, qu'elle réclamerait un vice-président de droite sur les quatre vice-présidents à élire et sur les huit secrétaires, trois secrétaires de droite.

L'asemblée a voulu ainsi donner au pays une preuve de sa modération en ne réclamant que quatre membres dans un bureau composé de seize personnes, proportion très inférieure à celle de la force numérique dans la Chambre. Elle a délégué ses pleins pouvoirs à son bureau pour désigner les candidats et faire connaitre sa décision aux réunions républicaines. Elle a également chargé son bureau de pourvoir aux soins des réunions et convocations ultérieures. Sur la proposition de son président, l'assemblée a ensuite adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant.

« Les députés des droites réunis en assemblée plénière considérant comme leur premier devoir au lendemain des élections d'affirmer leur volonté commune de continuer leurs efforts et tout leur dévouement à la défense des intérêts généraux du pays, au relèvement de ses affaires. Ils proclament leur résolution de poursuivre dans la Chambre la politique d'étroite et patriotique union qui a été la base de leurs programmes électoraux et la cause déterminante de leurs succès. »

Le bureau de la Chambre

Paris, 14 novembre. — Après beaucoup d'efforts, d'allées et de venues, il a été décidé qu'on substituerait les noms de MM. Ernest Lefèvre et Duyat à ceux de MM. Perin et Jules Roche.

Maintenir ce dernier était effectivement aller au devant d'un échec certain.

Lorsque le président de la Chambre a, en séance, donné lecture de la lettre par laquelle M. Roche déclinait la candidature, des applaudissements ironiques ont vivement souligné la phrase où le black-boulé du Var et de l'Ardèche disait : Je crois devoir dans les circonstances présentes décliner la candidature à la vice-présidence de la Chambre.

L'élection du département de l'Eure sera validée lundi.

Par 20 voix contre 18, le bureau contrairement à la demande de M. Pichon a refusé l'ajournemant de l'examen du dossier, et la déposition de M. le duc de Broglie.

La question chinoise

Paris, 14 novembre. — Dans les couloirs, où la nouvelle déclaration de guerre de la Serbie a produit une certaine émotion ma is bien diminuée par l'intérêt de l'élection du bureau, on racontait que M. Brisson était en négociation avec la Chine.

La France étant obligé de limiter au Delta l'occupation du Tonkin, demanderait en échange de l'abandon des régions situées au delà, les îles Pescadores.

SÉNAT

LES SÉNATEURS DU NORD

Hier, un certain nombre de sénateurs du Nord se sont rendus au ministère des finances pour entretenir le ministre de la question des sucres étrangers ; n'ayant pas été reçus par M. Sadi-Carnot et le sous-secrétaire d'Etat n'ayant pu leur fournir aucun renseignement, M. Fournier a écrit aux ministres des finances et de l'agriculture pour les prévenir qu'il se proposait de leur demander à la tribune de présenter un projet de loi tendant à la prorogation de la surtaxe sur les sucres étrangers et à l'application de cette surtaxe aux sucres des colonies étrangères — à l'heure actuelle les ministres n'ont pas encore répondu à M. Fournier.

NOUVELLES MILITAIRES

Armée de terre. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — *Classes 1876 et 1880.* — Les hommes des catégories désignées ci-dessous sont prévenus qu'ils devront déposer leur livret individuel à la mairie de leur domicile ou de leur résidence à partir du *dimanche 15 novembre jusqu'au dimanche 29 novembre 1885 :*

1° Tous les hommes de la classe 1876 sans exception ;

2° Les hommes de la classe 1880, à l'exception de ceux de la première portion, lesquels ont quitté le service actif porteurs de leur livret en règle.

Nota. — *Il est rappelé aux hommes ayant contracté* l'engagement conditionnel d'un an dans le courant de l'année 1881, qu'il font partie de la classe de mobilisation de 1880.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Paris, 14 nov. 1885. Les basses pressions envahissent aujourd'hui tout l'Ouest et le nord de l'Europe. Une forte bourrasque, qui passait hier soir au nord de l'Ecosse, se trouve actuellement sur la Baltique ou la baisse est de 20 mm ; une dépression secondaire (756 mm) apparait au sud de l'Irlande. Le changement de régime annoncé hier va se produire.

La température monte sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, elle a baissé en Angleterre et en Russie. Le thermomètre marquait ce matin — 10° à Arkangel, -;- 1° à Paris, 4 à Berlin et 18 à Alger.

En France, quelques pluies sont probables vers le littoral. Hier, à Paris, brume le jour, brouillard fort le soir.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les succès du Collège. — Cinq élèves du Collège viennent de passer avec succès leur examen de bachelier. M. Alfred Leplat, élève de philosophie, déjà reçu bachelier ès-sciences il y a quelques jours, vient d'être reçu bachelier ès-lettres, avec mention, par la Faculté de Douai.

Quatre élèves de rhétorique viennent aussi de passer avec succès leur premier examen du baccalauréat ès-lettres devant la même Faculté. Ce sont MM. Auguste Cavrois, Eugène Duthoit, Henri Lecru et Edmond Selosse de Croix. M. Eugène Duthoit a été reçu avec mention.

Chronique du bien. — M. Charles Quint, trésorier du Cercle Militaire de Roubaix, nous fait parvenir une somme de 59 fr. 25, produit d'une collecte qui a eu lieu le 7 novembre, entre les officiers de ce cercle au profit des blessés du Tonkin. Nous transmettons cette somme à Mme la présidente du comité de Roubaix.

Des distinctions honorifiques viennent d'être accordées par le gouvernement français à divers membres du personnel enseignant, pour la part qu'ils ont prise à l'Exposition agricole d'Amsterdam en 1884.

M. Gaillard, directeur de l'Ecole communale de la rue Turgot, à Roubaix, a obtenu une médaille d'argent grand module. — M. Pudepièce, instituteur à Mouveaux, une médaille d'argent petit module. — M. Fouquet, instituteur à Bondues, une médaille de bronze.

Les fournitures nécessaires au bureau de bienfaisance pendant l'année 1886 seront adjugées le lundi 30 novembre, à trois heures, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

La consommation du poisson à Roubaix. — Depuis quelque temps, on consomme à Roubaix une prodigieuse quantité de poisson. Ainsi du 1er au 10 novembre, les ventes opérées au Minck se sont élevées à 55.000 kilogs. En deux jours seulement ; jeudi et vendredi, elles ont atteint le chiffre de 16,500 kilogs.

Vols. — Un tisserand, Victor Myszt, emploie de singuliers procédés pour récompenser les personnes qui lui accordent l'hospitalité : il les dévalise consciencieusement.

Logeant, depuis quelques jours, chez Mme Devos, rue Nain, il lui a volé successivement deux draps de lit, une paire de ciseaux à couper les cheveux et deux serviettes. Mme Devos, s'étant aperçu du larcin, et, conséquence naturelle de son méfait, Myszt gémit aujourd'hui sous les verroux.

Ce voleur a vu le jour à Sainte-Marie-aux-Mines en Alsace.

Croix. — Ursule V..., la jeune fille disparue d'une façon si mystérieuse, n'a pas encore été retrouvée. La sévérité avec laquelle, paraît-il, la traitait ses parents pourrait bien être pour quelque chose dans sa disparition.

On nous demande de rectifier le nom du boulanger de la rue de Mouveaux auquel notre récit faisait allusion : ce jeune homme s'appelle A... et non L...

Voici qui est fait.

Cercle horticole de Roubaix. — Dimanche 15 novembre, aura lieu la distribution des médailles aux lauréats des visites des jardins de 1885.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de physique, de chimie et de manipulations, rue du Collège. Professeur : M. A. Béghin. — Lundi 16 novembre, à 2 h. du soir, manipulations ; à 8 h. physique. — Jeudi 19 novembre, à 2 h. du soir, manipulations ; à 8 h. chimie.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing

Exposition des Beaux-Arts, rue de l'Alouette à Roubaix. Prix d'entrée : 50 centimes les dimanches, lundis et jeudis. Les autres jours 1 franc.

L'Exposition restera ouverte jusqu'au lundi 16 novembre inclusivement. Le tirage de la tombola est fixé au dimanche 22 novembre, à 3 heures 1/2 très-précises.

TOURCOING

Association des anciens élèves du collège de Tourcoing. — L'assemblée générale qui, aux termes de l'article 12 des statuts doit se tenir chaque année, aura lieu à l'Institution libre du Sacré-Cœur, le samedi 21 novembre, à quatre heures de l'après-midi.

L'ordre du jour comprend : 1° Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale ; 2° Compte-rendu de l'exercice 1884-85 ; 3° Election du président, des deux vice-présidents et de quatre membres sortants du comité.

A l'issue de la réunion, il sera chanté un salut solennel pour les maitres et les élèves défunts.

La fête de gymnastique de dimanche. — C'est demain, dimanche, 15 novembre, qu'aura lieu dans une des salles de l'Entrepôt de Tourcoing, mise gracieusement à la disposition des organisateurs, le concours de gymnastique dont la société l'*Avenir* a pris l'initiative et qui ne comprendra pas moins de cinq cents personnes.

De nombreuses sociétés ont envoyé leur adhésion, entr'autres la *Roubaisienne*, la *Patriote* de Croix, la *Société de St-Maurice* Fives, la *Renaissance* de Marcq-en-Barœul, l'*Ancienne*, de Lille, la *Jeunesse Lilloise* la *Concorde*, de Lille etc., etc.

Plusieurs sociétés musicales prêteront leur concours à cette fête qui paraît devoir obtenir beaucoup de succès.

La salle où doit avoir lieu le concours est décorée avec beaucoup de goût et sera brillamment éclairée.

Les sociétés qui prendront part à la fête se réuniront à 2 heures de l'après-midi sur la Grande-Place, où elles se formeront en cortège qui suivra l'itinéraire suivant : rues St-Jacques, Nationale, de Wailly, de Lille, des Poutrains, Nationale, Delobel, de Gand, du Casino, Verte, de la Cloche, de la Gare et rue Neuve-de-Roubaix où se trouve la salle du concours.

Une disparition. — Un jeune rattacheur nommé Henri Terrier a quitté le domicile paternel depuis mercredi soir et n'a pas reparu depuis.

Un vol place Thiers. — Dans la nuit de vendredi à samedi des voleurs ont pénétré par la toiture dans les bureaux d'un négociant de la place Thiers, au moyen d'une échelle qu'ils avaient prise dans un chantier voisin. Après avoir vainement tenté de crocheter le coffre-fort, puis d'en enlever le dessus, il se sont retirés en emportant quelques valeurs de peu d'importance.

Voilà déjà plusieurs vols qui se produisent depuis quelque temps et dans des conditions absolument identiques.

Les malfaiteurs s'introduisent par le lanterneau dans des bureaux à rez-de-chaussée.

Chez MM. Tiberghien les faits se sont passés, il y a quelque temps, de la même façon. Il est donc probable que ce sont les mêmes individus qui ont volé la nuit dernière.

LILLE

Une affaire de mœurs. — On s'occupe beaucoup en ville d'une affaire de mœurs qui se serait passee le 3 novembre sur la ligne de Tourcoing à Lille. Il paraitrait qu'un monsieur très connu à Lille par ses grades honorifiques, D..., capitaine du 2e bataillon scolaire, aurait tenté de violenter une dame pendant le trajet de Roubaix à Lille. Ce ne serait que l'entrée du train en gare qui aurait empêché l'audacieux de consommer son attentat. Le parquet a été saisi de l'affaire. D... a été arrêté, interrogé et maintenu en prison.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du samedi 14 novembre 1885

Présidence de M. le conseiller LEFEBVRE DU PREY. Ministère public, M. DE SAVIGNON, avocat-général.

Assassinat au hameau de Macou

(Commune de Condé)

Mercier est acquitté.

CONCERTS ET SPECTACLES

Fanfare Delattre. — Par suite de la mort de M. J. Knorr, professeur à l'académie nationale de musique, père du directeur de la *Fanfare Delattre*, la commission administrative de cette société vient de décider que les exécutions de Sainte-Cécile, qui devaient se faire les 22 et 29 novembre dans les églises de Notre-Dame et de Saint-Martin, seront remises à une époque qui sera ultérieurement fixée. Le banquet annuel du 23 n'aura pas lieu pour le même motif.

La société philharmonique de Wattrelos célébrera la fête de Sainte-Cécile le lundi 23 novembre. Un Obit solennel sera dit à dix heures, en l'église paroissiale, pour le repos des âmes des membres honoraires et exécutants décédés.

Le banquet annuel aura lieu le même jour au local de la société, chez M. Louis Parent, à quatre heures et demie précises.

Dimanche 22 novembre, veille de la fête en l'honneur de Saint-Cécile, la Société exécutera, pendant la messe de 11 h. 1/2, quelques morceaux choisis.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 14 novembre 1885

Présidence de M. HEDDE.

Henri Leclercq était le dépositaire à Lille de MM. Truphemus et Cie, marchands de légumes à Vervicq. D'après un contrat passé entre eux, un compte devait être remis toutes les semaines par le dépositaire, établissant les ventes et les marchandises en magasin. La somme provenant des ventes devait être versée toutes les semaines à MM. Truphemus. Cette condition ne fut pas observée, paraît-il, et le compte établi dernièrement (M. Leclercq est dépositaire depuis trois ans) n'avait pas été accepté par MM. Truphemus, qui déposèrent une plainte en escroquerie.

Me Thévenin plaide fort longuement pour la défense de Leclercq ; il est entouré de nombreux papiers et de livres de droit. Il prétend que Leclercq n'était pas dépositaire parce qu'il recevait des factures. Sa plaidoirie qui repose sur l'interprétation juridique des mots Dépôts et Mandat, serait peu intéressante pour les lecteurs du tribunal correctionnel.

Après une riposte du ministère public, M. le président invite le prévenu et son avocat à se présenter la semaine prochaine devant un des juges du tribunal que les entendra.

***

Un domestique de M. Crépin, marchand de chevaux à Roubaix, montant un cheval très-vif parcourait au grand trot la rue des Arts. Un vieillard de 60 ans, Foucart, qui arrivait dans cette rue, ne put se garer à temps et fut renversé sur le trottoir par le cheval, qui tomba sur lui.

Foucart a été très gravement blessé à la tête et à la figure ; depuis 4 semaines il est à l'hôpital et ne peut encore le quitter. M. Crépin, qui est assuré contre les accidents, lui a fait des offres qui n'ont pas été acceptées.

Le tribunal, après avoir entendu les témoins, déclare le domestique de M. Crépin coupable de blessures involontaires, le condamné à 100 francs d'amende et rend Crépin civilement responsable.

***

Jules Boulet est un jeune vaurien de 17 ans qui passe son temps à voler. Plusieurs fois condamné, il subit une peine de 3 mois pour vol. Il est accusé de vol de poires dans un jardin enclos et est condamné à 4 mois de prison qui se confondront avec sa dernière condamnation qui date du mois d'octobre.

***

Le 16 octobre, M. Dupont, cabaretier à Roubaix, déposait une plainte contre un autre Dupont, jeune vaurien de 18 ans, dont la conduite est déplorable.

Ce second Dupont, abusant de son homonyme, avait fait une loterie de 150 billets à 20 centimes pour une montre en argent.

Cette loterie n'était pas tirée et on apprit que la montre était au Mont-de-Piété. 50 billets avaient été placés. Le commissaire de police fit retrouver la montre, mais Dupont, qui avait promis de rembourser les billets, n'en fit rien. Il est condamné à 16 francs d'amende et à la confiscation de la montre pour loterie non autorisée.

A travers l'Exposition Artistique

(Suite. — Voir le numéro du 6 novembre)

Des changements nombreux ayant été apportés depuis l'ouverture du Salon aux emplacements donnés primitivement aux tableaux, nous devons abandonner l'itinéraire adopté au début de cette revue, aller un peu à bâtons rompus et faire faire aux lecteurs qui nous suivent, un chassé-croisé un peu fatigant, mais inévitable.

Que l'on veuille donc bien nous pardonner les *cogs-à-l'âne* de cette revue; le mot est d'autant plus juste que nous voici en face d'un *coq* de Schouten séparé par toute la longueur du Salon de l'*âne* de Mlle Aline Billet.

Comme le peintre Deffaux, Schouten affectionne les animaux de basse-cour et plus particulièrement le gros bétail.

On se rappelle sa *Famille de dindons, ses veaux et ses génisses* de l'an dernier ; ils ont été trop remarqués pour qu'on les ait oubliés. Il nous envoyé cette fois un coq grandeur nature, fièrement redressé et lançant a plein gosier son chant de victoire. Coloris très vif et dessin irréprochable. Les deux autres tableaux de Schouten : *Les deux amis* et *Vaches au pâturage*, sont une preuve nouvelle de talent tout-à-fait personnel de cet artiste consciencieux.

L'âne au travail de Mlle Aline Billet est une petite toile charmante. Nous retrouvons dans ce tableau le pinceau et la palette de Pierre Billet ; c'est le même faire, les mêmes préférences. Nous ne relevons qu'une seule différence entre l'*Attente* de ce peintre et le tableau qui est devant nous : mais il pourrait être signé du même nom. En résumé le maitre peut être fier de l'élève.

Après le coq et l'âne nous voici courant le lièvre. Ils sont trois au salon, signés Claude, Schmidt et Tschaggeny; nous serions bien embarassé pour choisir le plus beau.

Les peintres de moutons forment aussi une trinité ; mais ici le maitre reste encore le spécialiste Woutermaertens. Après lui vient Brissot de Warville et enfin, mais a une certaine distance des deux premiers, Eugène de Longeville.

Les vues de villes sont rares. En dehors du tableau de J.-B. Olive que nous avons classé parmi les marines puisqu'il s'agissait du vieux port de Marseille, nous n'avons, en ce genre, rien de supérieur aux œuvres de Gustave Walckiers.

Les vieux quartiers aristocratiques de Bruxelles se prêtent merveilleusement à une reproduction artistique.

La rue de la Régence, la place du petit Sablon, la rue Royale, possèdent des richesses d'architecture de tous styles, des façades aux couleurs vives et harmonieusement mariées, qui sont de précieux éléments pour un artiste.

Gustave Walckiers n'a eu garde de laisser a d'autres le soin de tirer parti de pareilles ressources, et il a extrait de ces coins pittoresques de la capitale belge un certain nombre de vues très réussies. Sa *place du Petit Sablon*, qu'il expose à Roubaix, est une merveille de perspective, de tonalité et d'exactitude. Mais cette exactitude n'étant appréciable que pour ceux qui connaissent Bruxelles; Gustave Walckiers a voulu nous donner une preuve de la fidélité de son pinceau. Il est venu chez nous. Hélas! il n'a trouvé à Roubaix que la rue du Curé ; et il a fallu toute son habileté pour tirer de ce point peu attrayant et sans caractère particulier, un tableau dont le principal mérite est dans l'exécution. Sous ce rapport il n'y a que des éloges à adresser à l'artiste bruxellois.

Jules Denneulin a deux toiles représentant des pêcheurs. L'une, de grande dimension, hérissée de difficultés dont le peintre n'a fait qu'un jeu ; l'autre, d'une taille beaucoup plus courante et d'une exécution plus facile. Celle-ci est surtout remarquée des visiteurs à cause de l'idée qu'elle exprime. On ne saurait, en effet, mieux rendre le flegme et la patience obstinè du pêcheur endurci que ni le vent, ni la pluie ne parviennent à émouvoir.

La *Présentation au catéchisme*, d'Edmond Agache, rentre dans la catégorie des scènes clairement rendues et patiemment exécutées. Le peintre a cependant abusé un peu de la couleur gris-verdâtre. Elle couvre une notable partie du tableau et donne à l'aspect général une tonalité trop uniforme.

Un peintre anversois Huysmans a envoyé deux scènes empruntées à la vie algérienne. L'une d'elles, le *délassement d'Arabes*, nous rappelle — comme sujet du moins — le tableau de Benjamin Constant acheté l'an dernier pour la tombola. C'est du reste, le seul point de ressemblance entre ces deux artistes dont la manière diffère complètement.

Dans le même genre nous signalons deux ravissantes petites correspondances de Berchère.

Après avoir momentanément quitté Roubaix pour suivre les cours de l'école de peinture anversoise, dont il est un brillant lauréat, et passé sans profit plusieurs années dans les musées de l'Italie et de l'Espagne, Remy Cogghe est revenu se fixer parmi nous.

Depuis son retour, qui date de quelques mois à peine, il a déjà fait à Roubaix un certain nombre de portraits qui rivalisent avec les productions de peintres en réputation. Ceux de MM. G. L. et B. M. font l'admiration de tous les visiteurs et nous savons que, depuis l'ouverture de l'exposition, le jeune artiste a reçu des commandes importantes.

Rémy Cogghe n'est pas seulement un portraitiste distingué ; son *Ecrivain public à Rome* dénote un observateur et un compositeur très habile. Plusieurs acquéreurs se sont déjà présentés pour cette étude de mœurs italiennes pleine d'esprit et de couleur locale, mais elle a été exécutée sur commande pour l'un de nos concitoyens que nous félicitons de sa bonne fortune.

Un peu plus loin, toujours à la cimaise, se trouve un Luminais qui a son pendant juste en face, sur le panneau à gauche de l'entrée.

Luminais est absolument au dessus de la critique. Les œuvres qu'il a produites depuis un demi-siècle présentent une telle somme de talent et de travail que tout ce que nous pourrions dire n'ajouterait rien à sa réputation. Du reste, il suffit pour s'en convaincre, de jeter un simple coup d'œil sur les deux petites études de Gaulois qu'il nous a envoyées. Seuls les artistes sûrs d'eux-mêmes osent aborder, sans crainte, des poses en raccourci comme celle du *Pasteur au repos*, ou des attitudes luttant contre le centre de gravité, comme celle du *cavalier gaulois*.

Luminais est, croyons-nous, le doyen des médaillés parmi nos exposants. Sa première récompense date de 43 ans ; il est Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1869.

Notre concitoyen et ami J.-J. Weerts sait en quel estime nous tenons son talent, il permettra donc à un modeste critique de province de ne rien ajouter à l'appréciation que les Wolf, Sarcey et autres juges compétents, ont émise sur les portraits qu'il expose à Roubaix et qui ont eu les honneurs du Salon parisien.

Mais le tableau religieux qui accompagne ces portraits appartient à un Roubaisien ; ne sera probablement plus exposé publiquement, nous pouvons ainsi en dire tout le bien qu'il mérite.

Malgré le coloris chatoyant et vigoureux des étoffes très heureusement drapées et le ton vivant des chairs, le tableau conserve quand même l'expression sévère et sombre que comporte le sujet, et cela par le contraste du ciel orageux, par l'attitude douloureusement résignée de la Vierge Marie et de Marie-Madeleine.

La lumière très franche de la salle, excellente pour la plupart des autres œuvres, est peut-être un peu vive pour cette toile qui réclame plutôt la pénombre et qui gagnerait, nous semble-t-il, à être un peu plus élevée. Mais cela n'ôte aucun de ses mérites et nous nous félicitons que cette nouvelle production de J.-J. Weerts demeure parmi nous.

Aimé Morot nous présente l'étude qui a figuré pendant quelques mois dans le Hall de l'*Echo du Nord*. C'est, nous dit-on, un fragment d'une grande composition représentant un combat de taureaux. Esquisse ou étude, cette petite toile constitue à elle seule un tableau très intéressant.

Ernest Masson a modestement placé sa plus grande toile dans un coin obscur du salon des aquarelles. Nous comprenons que comme membre de la commission du cercle artistique il ait laissé les meilleures places aux exposants étrangers, mais cela nous met dans l'impossibilité d'apprécier son œuvre capitale.

Heureusement qu'il a dans la grande salle deux tableaux de moindre dimension mais mieux en lumière et justement, l'un des deux, *la Sarcleuse*, nous plait infiniment. Il y a dans la pose du sujet et dans la peinture elle-même toute une réminiscence du genre qui a fait la fortune de Breton.

On retrouve ce même procédé dans le *Bêcheur*, mais ici la figure et les mains surtout, nous semblent un peu rouges. A part cela, paysage charmant, perspective exacte, tonalité agréable et juste.

Deux grands paysages de Franz Simons sont très remarqués, malgré la hauteur à laquelle on a été obligé de les accrocher. La première impression produite par le *Retour du pâturage un soir d'été* n'est pas agréable. On n'imagine pas facilement la nature à une heure aussi avancée de la soirée. Ce paysage noir n'offre, d'abord, rien de bien attrayant; mais quand on l'examine de plus près, on est forcé de reconnaitre que l'artiste qui affronte de pareils sujets ne doit pas être le premier venu ; on comprend que ce tableau est le résultat d'une impression et non la représentation d'une chose que l'on peut avoir devant soi au moment où on la reproduit, et on finit par lui trouver des qualités qu'on ne lui soupçonnait pas.

Le second paysage *Chant du soir*, est plein de poésie et d'une excellente facture.

A ces deux paysages Simons a joint une charmante petite tête de *Bébé*, délicieusement peinte.

Pharaon de Winter ne nous avait donné l'an dernier que deux petites études, il est représenté cette fois par trois grandes toiles : Une tête très expressive de *Vieille femme en prière*, un double portrait de *deux enfants jouant sur une pelouse* et une composition sérieuse, *au Couvent*. Ce dernier tableau a obtenu beaucoup de succès à Lille. Nous sommes persuadé que Pharaon de Winter pourra, quand il le voudra, se lancer dans une grande composition et créer une œuvre hors de pair qui fera sensation et couronnera un talent déjà très personnel, sa *vieille femme en prière*, est l'un des bons morceaux de notre exposition.

Emile Munier, élève de Bouguereau, a adopté la peinture de ce professeur. Son tableau, *à la Fontaine*, est d'une correction chromo-lithographique désespérante. Il y a dans cette œuvre une somme d'aptitudes considérables ; l'artiste est incontestablement un peintre très fort, l'académie ne trouverait peut-être pas une ligne à critiquer, une ombre à déplacer, un reflet à ajouter, et cependant le public reste froid.

FEUILLETON DU 16 NOVEMBRE. N° 8

UN HOMME A MARIER

IV

Le baron, ému et consterné, ne savait que répondre. Il écoutait son ami avec colère et avec pitié. Il cherchait des paroles pour lui reprocher sa folie, et n'en trouvait point. Que lui dire! Rien qui ne fût dur et ne fût mérité ; mais rien aussi qui ne détonnât comme une vulgarité au milieu de ses purs sentiments d'honneur et de délicatesse.

Les deux gentilshommes se pressèrent la main en silence. La voiture avait gravi la côte et descendait maintenant. Le cocher ralentissait l'allure de ses chevaux pour demeurer à la portée des piétons qui la suivaient. Mais ni l'un ni l'autre ne songeaient à remonter en voiture. Il semble que la marche soit un soulagement aux agitations intérieures et que la dépense de forces musculaires qu'elle provoque, atténue la violence des passions.

— Et, dit enfin M. de Torcil, et, alors, tu vas encore refuser mademoiselle de Chéruy?

— Non, je mettrai un terme à mon ridicule en le comblant. Je me ferai refuser; ceci achèvera mon personnage.

— Au moins, je t'en prie, mon ami ne précipite rien... Attends... réfléchis... Le temps modifie bien ces impressions soudaines! A nos âges, l'amour ne peut être qu'une folie dangereuse...

— Oui, quand c'est une folie, une *passion*... Non, quand il vient d'une profonde et complète estime, d'un sentiment absolu, d'une mutuelle sympathie.

— Et, interrompit froidement le baron, quand il en est ainsi, l'amour aplanit tous les obstacles, efface toutes les inégalités sociales.

— Il empêche au moins certaines mésaillances de cœur, reprit tristement le marquis. Je retournerai à Crémant rêver au passé, au bonheur, au devoir, à l'impossible... Je méditerai longuement les mystères de la destinée en contemplant mon vieil écusson de fils des croisés!... Au-dessous... après la devise de ma maison, tout à l'heure abandonnée aux archéologues, j'écrirai : *Vae soli!*

— Je te demande huit jours d'épreuve, dit le baron ; huit jours de patience !

Le marquis secoua la tête,

— Hélas! dit-il, je voudrais, crois-moi, pouvoir m'éveiller de ce rêve et redevenir indifférent et froid.

Il s'arrêta court; puis :

— Non, s'écria-t-il, je ne le voudrais pas !

Le baron eut un mouvement de dépit et de chagrin.

— Remontons en voiture, dit-il ; je perds mes paroles comme mes droits de vieille amitié.

— Henri !

— Tu ne veux pas seulement écouter un avis, exaucer une prière !

Eh! je resterai... j'attendrai tant que tu voudras. Mais ce sera rendre la position d'autant plus délicate...

Le baron avait hélé son cocher. La voiture s'arrêta; ils montèrent.

— La causerie ou le beau temps m'ont fait du tort, dit madame de Torcil. En bien! marquis, que vous dirais-je? N'est-ce pas que Blanche de Chéruy est mieux encore dans son rôle de châtelaine?

— Charmante!

— Et que c'est la femme qu'il vous faut. Point gauche comme ces filles maintenues trop longtemps sous la domination maternelles; en même temps, digne, réservée, raisonnable, incapable de ces exaltations sentimentales qui troubleraient votre vie...

— L'épouse prédestinée d'un vieillard, enfin! — oui madame!

Le baron interrompit d'un signe M. de Crémant qui se tut. Il ne demandait qu'à s'enfermer dans ses pensées.

V

Les jours qui suivirent s'écoulèrent pour le marquis dans une étrange disposition de cœur et d'esprit. Il ne voulait point, pour ainsi dire, donner audience à ses pensées et les livrer à l'analyse de sa raison. Pour lui, la question ne cessa pas un seul intant d'être réduite à ses termes: éteindre son amour pour Françoise et demander mademoiselle de Chéruy, ou quitter le pays, s'enfermer dans son manoir et renoncer pour jamais au mariage.

Que si quelquefois un parti moyen se présentait à son esprit, il le repoussait comme une mauvaise pensée. Dans les crises du cœur les plus nobles natures s'égarent. Il craignait les compositions de conscience.

Mais pouvait-il étouffer les élans de son amour d'autant plus ardent, d'autant plus inspiré qu'il avait hérité tous les instincts de sa jeunesse comprimée?

Ah! ces explosions tardives sont parfois plus terribles que les fougueux entraînements de la vingtième année. « Et d'ailleurs, pensait le marquis, comment fermer les yeux, quand on s'est dit : « Voilà le bonheur! » comment en défendre son âme ? »

Son amour, au lieu de s'éteindre, s'avivait chaque jour, et, par instants, M. de Crémant s'en réjouissait comme d'un triomphe. Il y avait de telles joies pour lui à sentir son cœur vivre d'une robuste vie! C'était la jeunesse! et la jeunesse! quel trésor pour ceux qui, ayant achevé de gravir le premier versant dela vie, se sentent entraînés par l'irrésistible loi de nature à descendre la pente sombre!

Radieux horizons évoqués par la jeunesse, — fêtes intimes, dont les décors, les harmonies, les richesses, ne sont rendus ni par les pages éloquentes des poètes, — ni par les magiques peintures de l'opéra, — ni même par les plus exquises expressions musicales; bouquet de fleurs printanières au premier soleil d'avril qui pourrait donc vous vaincre, quand un coup de baguette féerique vous évoque, alors qu'on croyait vous avoir dit adieu pour jamais!

Le marquis faisait de longues promenades solitaires, qui le dirigeaient souvent vers le pensionnat de Saint-Mesme. Il donnait pour prétexte quelque message ou quelque emplette qui l'appelaient dans le bourg et passaient devant la vieille maison, sans entrer, ou bien il s'arrêtait dans la campagne, pour contempler de loin ce temple qui renfermait son trésor...

Ah! qu'il aurait voulu saisir Françoise comme l'aigle sa proie, l'emporter, la cacher au fond de son château et dire adieu au monde entier.

Un jour, il se surprit à dire : « Mais pourquoi pas?... »

Ce fut un éclair, après lequel il enferma ses pensées dans l'inflexible rempart qu'il lui avait défendu de franchir.

Cependant il semblait ardemment la revoir et nulle occasion ne semblait prochaine. Assurément, rien n'était plus facile que d'aller au pensionnat seul ou avec son hôte. — Mais pour les âmes timorées combien les choses faciles ne sont-elles pas parfois les choses impossibles! — Aller seul? et que dire pour expliquer la visite? D'ailleurs, la loyauté du marquis de Crémant pouvait-elle s'abaisser au subterfuge? Aller avec le baron qui savait son secret, dont le regard sévère aurait interrogé le fond de son âme? — jamais.

Ainsi M. de Crémant demeurait en vue du paradis de son cœur, comme si des fortifications inexpugnables lui en eussent défendu l'entrée. Cette petite porte à claire-voie, qui s'ouvrait à l'impulsion d'un doigt d'enfant, était gardée par ses scrupules plus sûrement que par des sentinelles.

Comment donc ses pas le portèrent-ils d'eux-mêmes au pensionnat, un matin qu'